



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMITÉ DES USAGERS

**03 septembre 2026 de 14h à 16h
En présentiel et visio-conférence**

Membres du comité :

Présents :

Archives nationales d'outre-mer

Romain JOULIA (directeur), Corinne MIRALLES, (responsable du département des publics et des systèmes d'information), Laurence SENGER (responsable du pôle des systèmes d'information), Lisa HAUSTRATE (pôle des systèmes d'information), Frédérique GARNIER (stagiaire de l'institut national du patrimoine)

Institutions représentées :

- Aix-Marseille université (AMu)
- Association des Amis des Archives d'Outre-Mer (AMAROM)
- Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)
- Généalogie Algérie Maroc Tunisie (GAMT)
- Ecole normale supérieure de Lyon

- Un usager internaute
- Un généalogiste professionnel

1. Actualités des ANOM

2. Présentation des nouvelles bases de données relatives à l'état civil et aux registres matricules militaires

1. Actualités des ANOM

Introduction de Corinne Miralles, responsable du département des publics et des systèmes d'information

1.1 Programmation culturelle du second semestre 2026

Plaquette de programmation septembre 2026-janvier 2027

Inauguration de l'exposition permanente « Colonies. Des sources pour comprendre » le 6 octobre 2026

Portes ouvertes de l'exposition le samedi 10 octobre 2026

1.2 Opérations bâtimentaires

- Campagne de travaux : 2 ans de travaux à partir de septembre 2026
 - sans fermeture de salle de lecture au public
 - avec des espaces de conservation successivement en chantier
 - avec diffusion d'information auprès des publics dans les meilleurs délais pour les fonds temporairement indisponibles
 - Retour sur les mesures liées à la vigilance canicule au cours de l'été 2026 (suspension du magasinage aux 4^e et 5^e étages)

2. Présentation des nouvelles bases

2.1 Contexte du projet

La migration des bases de données Etat civil et Registres matricules militaires fait partie d'un chantier de refonte plus vaste de toutes les bases de données documentaires des ANOM (de l'ancien IREL – fonds vert).

En effet,

la nouvelle base des bagnards a été publiée en novembre 2024.

La nouvelle interface du catalogue de la bibliothèque et son système de gestion documentaire ont été mis en production en 2025

Les nouvelles bases cartographique et iconographique vont être mises en ligne dans les prochaines semaines.

L'objectif est de sécuriser les données et de moderniser les interfaces d'interrogation.

La réunion a eu pour objet de :

- présenter les nouvelles fonctionnalités des bases de données *État civil* et *Registres matricules militaires*, conçues pour améliorer l'accessibilité, la qualité et l'ergonomie des données.
- offrir la possibilité de tester en avant-première ces outils et de formuler des retours.
- recueillir les observations et suggestions en tant que membres du comité des usagers et permettre de répondre au mieux aux besoins.

2. Présentation des nouvelles bases

2.2 Explication de la phase de test

Les ANOM ont terminé leur phase de test en interne pour ces deux bases. La période de test du comité des usagers sera la dernière étape avant leur mise en ligne.

2.3 Présentation des interfaces des bases

L'objectif de la réunion est de présenter les modes de recherche, l'affichage des résultats et leurs éventuelles particularités.

Points communs entre les deux bases :

Formulaire de recherche

- mode facette
- affichage des 20 premiers résultats

Résultats

- Tableau

Visionneuse images

- IIIF
- Portrait et paysage condensés pour l'impression
- Zoom pour l'impression

2. Présentation des nouvelles bases

Etat civil

- Formulaire de recherche

- Avant toute recherche, il est nécessaire de sélectionner un territoire.
- les champs NOMS et PRENOMS ne fonctionnent que pour l'Algérie jusqu'en 1904.
- Pour connaître la présentation d'un territoire (bref historique administratif, période de recherche), cliquez sur le "i" en face de la zone de saisie du territoire.

- **Des textes informatifs** (« i » encadrés) donnent des informations complémentaires pour utiliser le formulaire de recherche.

2. Présentation des nouvelles bases

Registres matricules militaires

- Les Archives nationales d'outre-mer mettent en ligne les registres et tables alphabétiques qu'elles conservent.
- En application des articles 6 et 46 de la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, seuls les documents conservant des données à caractère personnel de plus de 100 ans sont publiés.
- Pour trouver la classe de recrutement d'une personne, ajoutez 20 ans à la date de naissance de la personne que vous recherchez. Exemple, une personne née en 1886 sera de la classe de recrutement 1906.
- Nouveautés : le mode facette (idem à état civil) et la recherche par date de naissance.
- Des textes informatifs (« i » encadrés) donnent des informations complémentaires pour utiliser le formulaire de recherche.

Suite aux présentations, des observations ont été faites par les participants. Elles seront prises en considération au même titre que les réponses au questionnaire

- **4 septembre 2026** : Envoi des url d'accès aux deux formulaires de recherche Base Etat civil et Base Registres matricules militaires aux participants de la réunion du Comité des usagers du 3 septembre 2026
- **Septembre 2026** : Phase de tests
- **Fin septembre 2026** : Envoi d'un questionnaire.
Retours attendus d'ici le **15 octobre 2026**